

LA GESTION BUREAUCRATIQUE D'AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA N'EST PAS DANS L'INTÉRÊT DES ENFANTS DES PREMIÈRES NATIONS

Ottawa, 24 mars 2009 -

Affaires indiennes et du Nord Canada ne gère pas actuellement son Programme de services à l'enfance et à la famille des Premières Nations de manière que tous les enfants des Premières Nations puissent recevoir les services de soutien dont ils ont besoin, selon un rapport du Comité permanent des comptes publics, déposé à la Chambre des communes aujourd'hui, par le député Shawn Murphy, président du comité.

Dans le cadre de son Programme de services à l'enfance et à la famille des Premières Nations, AINC verse des fonds aux Premières Nations, à leurs organismes représentatifs et aux provinces pour couvrir les frais d'exploitation et d'administration des services d'aide sociale offerts aux enfants et aux familles des réserves, et les frais liés à la prise en charge d'enfants autochtones.

Une vérification faite par le Bureau de la vérificatrice générale a montré que la formule qui sert au calcul du financement de ces services n'est pas fondée sur le coût réel de prestation des services, ne tient pas suffisamment compte des normes et des exigences provinciales et des coûts qu'il faut engager pour y répondre, ne reflète pas la gamme actuelle des services offerts par les services d'aide à l'enfance, et ne tient pas compte des variations de population et de l'évolution des besoins dans les communautés autochtones.

Le Comité des comptes publics estime que si on continue de s'en remettre à une formule de financement inadéquate fondée sur un pourcentage fixe, les agences de services à l'enfance et aux familles des Premières Nations seront sous-financées, et les enfants des Premières Nations et leurs familles ne recevront pas les services dont ils ont besoin. Le Comité recommande qu'AINC remplace immédiatement sa formule par une formule fondée sur les besoins, et s'assure de gérer son programme dans le meilleur intérêt des enfants des Premières Nations.

« Les enfants des Premières Nations sont particulièrement vulnérables, dit M. Murphy. Il faut absolument que le gouvernement fédéral assume la responsabilité de financer correctement les services à l'enfance et à la famille. »

- 30 -

<i>Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :</i>
--

<i>Joann Garbig, Greffier(ère) du Comité permanent des comptes publics</i>
--

<i>Téléphone: (613) 996-1664</i>

<i>Courriel: PACP@parl.gc.ca</i>
